



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le Bourg – 43500 SAINT-JULIEN-D'ANCE

Mairie de Saint-Julien-d'Ance

Tel : 04 71 03 24 72

VENDREDI 4 MARS 2021								
	Présents	Excusés	Absents		Présents	Excusés	Absents	
TRIOLAIRE Gérard	X			DUPIN Stéphane	X			
MONIER Christian	X			TRIOLAIRE Cédric	X			
ROBIN Brigitte	X			JOUSSERAND Hélène		X		
BALLUTO Alain	X			PETIT Mireille				X
SALANON Odette	X			JOUVE Daniel	X			
CHOULAT Denise	X							

Denise CHOULAT est désignée secrétaire de séance

Début de la séance : 20 h 40

Ordre du jour :

- **Adhésion Parc Livradois Forez :**

Avis favorable du conseil municipal pour une réintégration au Parc Régional Livradois Forez. Il approuve à l'unanimité les objectifs de la chartre 2011-2026.

Pour mémoire la commune avait quitté le Parc il y a dix ans.

- **Mise en route de l'adressage :**

Il a été convenu d'une réunion dès réception des plans cadastraux des villages sur papier A3, fournis par l'agglo du Puy.

Dans un 1^{er} temps, il s'agira de répertorier toutes les voies existantes de la commune. Ensuite, les administrés seront invités pour la nomination des rues et chemins de leur village.

On utilisera le logiciel de la CAPEV.

- **Adhésion à l'ANVF Projet de santé :**

L'Association Nord Velay Forez couvre essentiellement un territoire rural qui s'étend du Nord du PUY en passant par Retournac, une partie de la Loire, du Puy de Dôme, jusqu'à l'Est de BRIOUDE.

Il s'agit d'un regroupement de professionnels de la santé volontaires, instauré par le Dr Piroux : médecins, kinés, pharmaciens, infirmiers, dentistes, pédicures, sages-femmes, orthophonistes...

Moyennant une cotisation annuelle de 20 euros, la commune décide d'adhérer à ce travail collectif qui vise à faciliter l'accès à un médecin traitant, à améliorer le maintien à domicile des personnes âgées, à faciliter la prise en charge des patients tout en améliorant la qualité de vie des soignants par une meilleure prise en charge de leurs conditions de travail.

- **Questions diverses :**

Débardage :

Suite au débardage d'une parcelle de bois au Fieu, le chemin a été fortement dégradé côté talus et le débardeur s'est engagé à y apporter des améliorations, sur demande de la mairie.

D'une manière générale, se pose la question du suivi des chantiers de débardage de plus en plus nombreux et qui ont pris de nouvelles dimensions. Il s'agit d'établir un protocole (demande d'autorisation 15 jours avant, constat écrit des lieux avant et après). La commune va se rapprocher du Parc Livradois Forez qui a travaillé sur le sujet et mis en place des procédures.

Subvention écoles :

Le conseil arrête le principe de ne verser des subventions que lorsqu'elles émanent directement de l'école ou caisse des écoles et non d'associations, sauf circonstances exceptionnelles.

Dossiers subventions en cours :

Dans le cadre du plan « Bonus relance région » le dossier (cloison mobile, remplacements fenêtres et volets et réseau secondaire de la chaufferie) sera examiné en commission permanente le 12 mars.

Quant au réseau primaire de la chaufferie, il dépend d'autres instances, Région et Département, qui vont statuer début mai. (Dossier Biomasse)

Le dossier sera ensuite resoumis à la Préfecture, dans le cadre du dossier DETR déposé en novembre 2020.

Abri multifonction : destiné notamment à la pose d'un défibrillateur, et qui pourrait aussi servir de point pour un dépôt libre de livres, pour capter WIFI 43 gratuitement, et pour un affichage touristique...

Il sera alloué une subvention de 30 % sur 1700 euros, car construit en bois de la région par la société Rondino.

Le maire rappelle que jusqu'en juillet 2022, les dossiers de création de piste forestière vont continuer à être subventionnés à 80 %, pour passer ensuite à 70 %.

Fin de la séance à 22 h 45

Prochain conseil le 9 avril à 20 h 30

Ce compte rendu est consultable sur l'application Illiwap et sur le site internet de la commune.